

MONTESQUIEU-AVANTÈS

09200 SAINT-GIRONS



Tél : 05 61 66 30 58 Fax : 05 61 66 97 60

Email : montesquieumairie1@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2023

NOM	PRENOM	Présent	Absent	Signature
BONZOM	Laurent	X		
BORDES	Didier	X		
COUZINET	Guillaume	X		
DELORT	Yves	X		
DENIS	Alice	X		
ESTAQUE	Julien	X		
FERT	Jocelyne	X		
JONIS	Valérie	X		
MARTINEZ	Eric	X		
MARTY	Christelle	X		
VERGE	Francis	X		

Délibérations

Demande complémentaire de subvention

Dans la délibération prise au dernier Conseil Municipal, Madame le maire rappelle qu'une enveloppe de 200€ avait été conservée pour d'autres demandes éventuelles. Or la Ligue contre le Cancer a déposé une demande. La somme de 100€ leur avait été attribuée en 2022.

Elle propose de réaffecter la même somme.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Et chargent Madame le Maire d'attribuer 100€ à la Ligue contre le Cancer, sans modifier le montant global de subventions déjà inscrit au budget.

Taxes

L'Etat ayant augmenté les bases 7.8 %, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de conserver les mêmes taux qu'en 2022 pour la commune.

A savoir :	Taxe foncier bâti :	22.45%
	Taxe foncier non bâti :	16.13%
	Taxe d'habitation :	6.23%

Cette dernière ne concerne plus que les résidences secondaires et les logements vacants.

Cela représente un produit attendu de 48 298€ et soit un montant direct de **33 839€**.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Budget primitif

Le budget 2023 est présenté selon la nomenclature de la M57. En fait les comptes ne sont pas vraiment différents. Ils sont plus nombreux car certains sont plus détaillés. C'est pourquoi le budget est présenté par grands comptes.

Le budget est en équilibre, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il s'élève à 743 047€ en fonctionnement, et 342 650€ en investissement.

Dépenses fonctionnement		Précédent	Proposition	Vote
011	Charges de gestion générale	282 958,00 €	405 711,43 €	405 711,43 €
012	Charges de personnel	55 700,00 €	59 200,00 €	59 200,00 €
014	Atténuation de produit	16 734,00 €	16 734,00 €	16 734,00 €
022	Dépenses imprévues	4 000,00 €		
023	Virement à la section investissement	258 143,00 €	226 551,57 €	226 551,57 €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
65	Autres charges de gestion	30 601,00 €	33 600,00 €	33 600,00 €
66	Charges financières	100,00 €	250,00 €	250,00 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €	- €	- €
Total		648 436,00 €	743 047,00 €	743 047,00 €

Recettes fonctionnement		Précédent	Proposition	Vote
002	Résultat de fonctionnement	430 755,00 €	515 990,91 €	515 990,91 €
70	Produits des services du domaine	17 721,00 €	234,00 €	234,00 €
73	Impôts et taxes	80 000,00 €	110 573,00 €	110 573,00 €
74	Dotations et participations	78 960,00 €	75 249,00 €	75 249,00 €
75	Autres produits de gestion	41 000,00 €	41 000,09 €	41 000,09 €
Total		648 436,00 €	743 047,00 €	743 047,00 €

Dépenses Investissement		Précédent	Proposition	Vote
001	Solde d'exécution section investissement	- €	30 099,43 €	30 099,43 €
020	Dépenses imprévues	2 500,00 €		
16	Emprunts dettes	4 200,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	30 000,00 €	169 850,57 €	169 850,57 €
23	Immobilisations en cours	230 929,00 €	70 200,00 €	70 200,00 €
27	Dépôt caution versés	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	30 000,00 €	52 500,00 €	52 500,00 €
Total		300 129,00 €	342 650,00 €	342 650,00 €

Recettes Investissement		Précédent	Proposition	Vote
001	Solde d'exécution section investissement	5 986,00 €	- €	- €
021	Virement section fonctionnement	258 143,00 €	226 551,57 €	226 551,57 €
10	Dotation fonds divers (FCTVA + excédents)	5 000,00 €	35 728,43 €	35 728,43 €
13	Subvention d'investissement	- €	24 870,00 €	24 870,00 €
16	Dépôts et cautions reçus	1 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
040	Opérations d'ordre de section à section	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	30 000,00 €	52 500,00 €	52 500,00 €
Total		300 129,00 €	342 650,00 €	342 650,00 €

Les opérations importantes prévues sont :

- La route des Mauris,
- La bâche à eau à Trespouech,
- Le toit et le côté sud de l'église,
- Les travaux d'enfouissement de Bouch.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Enfouissement des lignes de Bouch

Le projet de travaux pour enfouir les lignes électriques et téléphoniques de Bouch suit son cours. Madame le Maire montre sur plan les travaux envisagés.

L'éclairage public sera aussi modifié : 2 lampadaires au lieu de 4, comme indiqué lors de la séance précédente.

Il a également été demandé à l'entreprise Gabarre de réaliser un enfouissement d'un tuyau pouvant servir pour amener l'eau de la fontaine de Bouch jusqu'aux boîtes aux lettres, aux frais de la commune. Cette opération sera coordonnée avec le service des eaux du Couserans. Madame le Maire propose au Conseil d'adopter ce programme de travaux, même si la date de réalisation demeure incertaine.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 1

Et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'opération.

Echange avec la famille PAC et déclassement du chemin rural

La famille PAC est en cours de réalisation d'un partage des terres familiales en faveur de leurs deux enfants.

Or il s'avère qu'un hangar est construit sur le chemin rural. Il a donc été envisagé de réaliser un échange, en faisant passer le chemin rural en bordure de propriété, comme cela a été évoqué et **délibéré dans la séance du 23 09 2022**.

Pour concrétiser cela, il convient de prendre une délibération, actant cet échange, de l'afficher pendant un mois, à la mairie et sur place. La mairie tiendra à disposition de la population un cahier pour noter d'éventuelles observations.

Ainsi la portion de chemin rural échangée sera déclassée, au bénéfice de la nouvelle partie délimitée, qui sera classée chemin rural. Une nouvelle délibération sera prise à ce moment.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'opération.

Informations

Goudronnage du pont et point à temps

Il a été fait appel à l'entreprise Malet.

Plan communal de sauvegarde

La commune de Montesquieu Avantès possède déjà un début de Plan communal de Sauvegarde. Il doit être modifié, mis à jour et acté. Il manque actuellement l'arrêté municipal, le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs), les cartes communales des risques et la transmission à la préfecture.

De plus la commune fait partie de celles pour lesquelles un risque supplémentaire a été identifié, suite aux événements de l'été : le risque de feu de forêt.

Recrutement de l'employé municipal

Il y a eu 5 candidatures d'employé communal. 4 ont bénéficié d'un entretien de recrutement.

La commission de recrutement a sélectionné Eric Manaud qui débutera ses fonctions au 1^{er} mai. Il travaillera 3 journées de 7 heures par semaine (8h-12h / 14h-17h), mardi et vendredi et le 3^{ème} jour sera « flottant » pour l'instant. Contrat jusqu'au 31/12. Stagiairisation possible en suivant.

Prochain Conseil

Mercredi 24 mai 2023

La séance est levée à 23h10